

Mis en ligne le 29/01/2026



Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

**Madame la déléguée,
Monsieur le délégué,**

Entrechaux, le **29 JAN. 2026**

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Le quorum n'ayant pas été atteint au comité syndical prévu initialement le jeudi 29 janvier 2026, une nouvelle réunion du **Comité Syndical** est organisée dans la **salle du conseil (mairie), à Entrechaux** le :

Jeudi 05 février 2026 à 9h00

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister.

L'ordre du jour est le suivant :

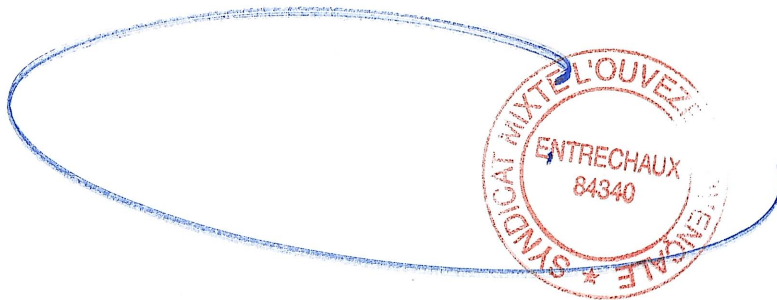
1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du Comité Syndical du 11 décembre 2025
3. Modification des délégués du Comité Syndical
4. Débat d'orientation budgétaire

Questions diverses

5. Mouvement de crédit de chapitre à chapitre
6. Récapitulatif des décisions du Président depuis le dernier Comité Syndical
7. Récapitulatif des décisions du Bureau depuis le dernier Comité Syndical

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean-François PERILHOU



POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU COMITE SYNDICAL ET LES CONDITIONS DE QUORUM : MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE ET DE RELAYER CETTE INVITATION A VOTRE SUPPLEANT EN CAS D'ABSENCE